

# GRAND DEBAT NATIONAL – EDERN (29)

**14 janvier 2019**

## COMPTE-RENDU

Nombre de personnes : 24

Animation : M. Cozien, Maire de la commune

M. Le Bihan, attaché parlementaire auprès d'Annaïg Le Meur, députée LREM de la circonscription

### Ouverture du débat à 20h15

#### Introduction :

- Présentation des participants
- Règles du jeu : respect de la parole de l'autre, écoute, projection du compte-rendu du débat pour fiabiliser la retranscription, maire rôle de régulateur

Structure du débat autour de 4 grands thèmes mais compte tenu du nombre de personnes il est proposé de ne pas se limiter si d'autres questions se posent.

- Fiscalité
- Dépenses publiques, action publique
- Transition énergétique
- Citoyenneté et démocratie

Si à l'issue de la réunion il y a besoin de se revoir, il est proposé qu'une autre réunion soit organisée. Il faut pouvoir échanger pour comprendre le quotidien, et dire également ce qui va bien.

#### Le débat

Remerciement pour l'organisation de cette réunion. A l'issue du congrès des maires de France, en l'absence du Président Macron, le Président et Vice-président de l'AMF ont adressé un courrier au à M. Macron, courrier resté sans réponse. Le Président de l'AMRF émet des doutes quant à ce grand débat. Les maires se voient mal engagés sur l'animation de ce grand débat.

*Réponse : Monsieur Le Maire répond que du fait de ce qui s'est passé ces 2 derniers mois, certaines réalités ont été plus au moins bien appréhendées. Il faut profiter du débat public pour dire ce que l'on a à dire. La parole est donnée, il faut en profiter. Des réponses concernant le pouvoir d'achat ont été données. Ce qui sera dit ce soir sera remonté. Concernant le courrier*

*adressé par l'AMF, il l'a été dans le cadre d'échanges réguliers et le délai de 2 mois n'est pas disproportionné. C'est un délai normal dans les relations qu'ils ont entre eux, mais des échanges réguliers existent. Concernant les maires ruraux, M. Le Maire dit ne pas comprendre que des élus puissent dire que d'emblée on n'attend rien du débat, il s'agit de convictions personnelles.*

**Fiscalité :** La personne relève qu'il existe beaucoup de taxes qui augmentent régulièrement : EDF, taxes locales.... Le pouvoir d'achat diminue.

**Dépenses publiques :** On se retrouve devant un état en difficulté car il dépense de l'argent qu'il n'a pas encaissé, beaucoup d'emprunts. Aujourd'hui les taux sont bas mais on continue à emprunter. Il n'est pas normal qu'on paye les fonctionnaires avec de l'emprunt.

**Energie :** on a installé des bornes électriques à droite à gauche, elles ne sont pas utilisées et cela a un coût. Manque de soutien de l'état sur les énergies renouvelables : exemple à Brest, il y a un projet sur les éoliennes marines qui a été freiné par l'état. Le projet a été validé mais à minima. Concernant les panneaux solaires, EDF a freiné le développement en disant que la France manquait de soleil or en Allemagne il n'y a pas plus de soleil et pourtant ils ont plus de panneaux solaires.

**Organisation territoriale** s'est fortement développée : CR, CD, communautés de communes... La dépense publique augmente car les communes mènent des projets car ceux-ci sont, en partie, financés par des subventions or ces subventions c'est de l'argent public.

Question quant à l'utilité du sénat, son coût ? Il est proposé de le supprimer et d'utiliser cette économie pour aider aux pouvoirs d'achat.

*Réponse de M. Le Maire :*

*Concernant la dépense publique, M. Le Maire illustre les propos en prenant l'exemple des salles multifonctions construites par les communes. Chaque commune a eu envie, parce qu'il y avait des subventions, de créer des salles multifonction. Aujourd'hui certaines salles sont peu utilisées (10h/sem). Aujourd'hui la dette de la France est de 30 000€/hab soit un logement pour un foyer. La question est que quand on fait quelque chose doit-on le faire ? Y a-t-il un besoin ?*

*Concernant la décision, il faut qu'elle ne soit pas trop loin de l'habitant (vision personnelle). Les élus n'ont pas le temps, de manière générale, de creuser tous les sujets. Il faut se demander à qui on laisse les clefs si on supprime des élus.*

*Concernant EDF et la transition énergétique, la stratégie en France était centrée sur le nucléaire. Aujourd'hui ils sont contraints par la réglementation et objectifs environnementaux pour aller vers les énergies renouvelables.*

*Concernant la décision prise sur l'augmentation de la prime d'activité, M. Le Maire aurait préféré valoriser le travail que de donner une prime d'activité. Sur l'agriculture : on nous a mis en tête que la nourriture devait coûter le moins possible mais avec des exigences en termes de qualité. Aujourd'hui les agriculteurs se trouvent en difficulté. Le travail devrait rapporter et pas augmenter par des primes publiques.*

## **Transition énergétique**

Est-ce qu'il ne serait pas bon de confier à l'état la gestion de l'énergie, l'eau... ? D'autres personnes rejoignent cette question : routes, péages, ferroutage...

Il faut favoriser le covoiturage.

L'état ne peut pas tout et ne doit pas tout.

*Remarque du maire : la ligne Quimper/Brest est aujourd'hui sous exploitée.*

Réponse d'un participant : la ligne est sous-exploitée car les horaires ne sont pas adaptés. Il faut aussi penser à l'accès à la gare : mettre en place des cars, un parking... Du fait du retard pris sur l'entretien des voies, les coûts sont considérables.

Intervention : Il existe en Allemagne depuis quelques mois, des automotrices mues par l'hydrogène. Il y a des avancées sur cette transition pour ne plus utiliser le diesel et l'électricité. Ceci est également possible en France.

Question d'un participant : Pourquoi l'énergie hydrolienne n'est pas développée ? Est-ce qu'il n'y aurait pas un lobbying ou un manque de volonté politique ? On n'a pas favorisé l'autoproduction (éolienne par exemple). Il faut pouvoir libérer ce type de projet. Ils ont été freinés du fait que l'état avait la main sur la production.

Un autre participant aborde les difficultés liées à la transition énergétique : problème de démantèlement des centrales, du recyclage des batteries des véhicules électriques ? Idem pour les panneaux photovoltaïques ? Au niveau des transports, des études pour les plateformes multimodales sont à développer.

Un participant signale que des projets en faveur de la transition énergétique existent mais se confrontent à des recours de particuliers. Il expose un projet personnel concernant l'installation d'éoliennes qui n'a jamais vu le jour à cause d'une ou deux personnes.

Autre exemple concernant la méthanisation : les projets mettent du temps à sortir car beaucoup de recours alors que des pays y arrivent en 6 mois.

## **Organisation territoriale**

Il y trop de strates, chaque strate crée ses normes, ses contraintes...

*Mr Le Maire intervient pour explique que ce ne sont pas les communes ou les intercommunalités qui créent les contraintes, les contrôles.*

Intervention : beaucoup trop de lois

Intervention : Il faut réformer la technocratie. Supprimer des strates.

Intervention : ENA n'a pas évoluée. C'est un système pyramidal. La société est pensée par des personnes déconnectées. Le besoin de l'habitant est de se loger, se nourrir, éventuellement avoir des loisirs. Les gens se débrouillent. Il n'y a pas de redistribution. Ce n'est pas une question de personne, c'est un problème structurel. Il faut que les élus de remettent au niveau

des personnes qu'ils sont censés représenter. Par quel bout résoudre le problème ? Il faut repenser les systèmes. Ecouter les citoyens.

Avis partagé par une autre personne.

*M. LE BIHAN : lors du mouvement des gilets jaunes à Quimper, la députée est allée à la rencontre des leaders du mouvement. Pour faciliter le dialogue, les personnes violentes ont été écartées. Des sujets ont été identifiés et des groupes de travail constitués (exemple sur le RSI). Le droit à l'erreur n'est pas appliqué. Ce problème sera remonté. C'est leur rôle de faire remonter ces difficultés et de se battre pour que mette en application des lois.*

Intervention : pour le particulier et les petites entreprises, le redressement est immédiat et pas pour les grandes entreprises = inégalités.

### **Entreprises**

En France, en 2018, 57 milliards de dividendes ont été reversées aux actionnaires et non à l'investissement. Il faut redistribuer davantage.

*M. LE BIHAN intervient pour prendre un exemple concernant les normes qui freinent les entreprises. Une rencontre a eu lieu avec 80 chefs d'entreprise. Beaucoup trop de normes. La France s'inflige plus de normes que celles demandées par l'Europe pourquoi être plus vertueux ?*

Question : qui est responsable ?

*Réponse de M. LE BIHAN : la technostructure.*

*Réponse de M. Le Maire : il faut se poser la question de qui gouverne ? et qui pilote ? les élus ou la technostructure ?*

Intervention : Il existe aujourd'hui une concurrence déloyale en France entre les travailleurs français et les travailleurs détachés. Pas d'égalité au niveau du droit entre les pays européens.

Pas de réponse ni de remarques

### **Démocratie et Citoyenneté.**

Intervention : Faut-il reconnaître le vote blanc ? Ça paraît une évidence. L'abstention est également l'expression d'un vote.

*M. Le Maire demande de préciser ce que veut dire « reconnaître le vote blanc » ?*

Réponse : il doit entrer dans le total des votes exprimés.

Concernant le vote obligatoire, le même participant dit que non.

Un autre participant a un avis plus réservé concernant le vote obligatoire. Il faut se poser la question : pourquoi ne pas voter ? Pourquoi autant d'abstention ? Par contre il est d'accord concernant la prise en compte du vote blanc.

Proportionnelle dans les élections : les résultats du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle sont représentatifs. Comment calquer l'assemblée sur ce 1<sup>er</sup> tour ? réflexion à mener. Il faut que l'assemblée soit plus représentative de la population.

Intervention : ce serait ingérable. La 4<sup>ème</sup> république est morte de ça.

Intervention : On donne la majorité à un élu pour qu'il puisse mettre en œuvre son programme.

*M. Le Maire intervient pour élargir le débat. On parle essentiellement du pouvoir parisien. Pouvoir des régions ? d'autres pays ont une répartition du pouvoir différente.*

Un participant propose de revoir la durée du mandat du président de la république. 7 ans ? Le président sait qu'il risque d'avoir une cohabitation à un moment à un autre du mandat.

*M. LE BIHAN : les députés représentent l'ensemble des citoyens du département. Les députés sont plus présents aujourd'hui qu'auparavant. Il ne faut pas hésiter à contacter la députée au besoin. Il faut que ça se fasse aussi dans ce sens.*

Intervention : comment savoir quelles seront les lois proposées ? On sait souvent après coup.

*Réponse de M. LE BIHAN : les lois passent à l'assemblée puis au Sénat et à nouveau à l'assemblée. Cela prend 6 mois environ. Durant ce laps de temps chacun peut rencontrer les députés et proposer des modifications = des amendements.*

*Le Maire propose de parler du référendum*

Intervention : les citoyens veulent participer davantage aux décisions tant au plan local que national. Nécessité de plus de transparence.

Intervention : Attention car aujourd'hui on ne vote pas forcément pour la question posée par le référendum mais pour/contre le pouvoir en place.

### **Réduction des dépenses**

Il existe beaucoup trop de commissions, enquêtes. Les salaires de certaines personnes (hauts fonctionnaires) sont trop élevés. Le système de retraites des élus est à revoir. Il faut que leurs indemnités soient imposées. Il faut agir sur les gros salaires et instaurer des contrôles.

Il ne faut pas supprimer des postes de fonctionnaires, ne pas supprimer des services mais aller plus sur les salaires des élus et hauts fonctionnaires.

### **Laïcité**

*M. Le Maire propose de parler de laïcité, thème qui n'a pas été abordé*

Le sujet ne fait pas débat. Un participant s'exprime en disant que pour lui la laïcité n'est pas en danger en France.

Intervention : il faut développer et favoriser le tissu associatif. Pas de débat

### **Rôle des élus :**

*Un conseiller municipal prend la parole pour faire remarquer que l'on parle beaucoup des Elus mais peu des élus bénévoles (conseillers municipaux). On ne leur donne pas beaucoup d'importance.*

Pas de remarques

### **CSG – Retraite**

Un participant fait remarquer que personne ne parle de l'augmentation de la CSG et l'indexation sur le coût de la vie alors qu'il y a beaucoup de retraités dans la salle.

Pas d'autres remarques

### **Organisation territoriale**

*Question maire : combien d'étages faut-il ? Quel échelon faut-il supprimer ?*

Intervention : Agir au niveau local (la commune).

Intervention : Il ne faut pas forcément supprimer mais il faut que chacun exerce sa compétence.

### **Pouvoir d'achat**

Un participant propose de baisser la tva sur produits de 1<sup>ère</sup> nécessité et augmenter la tva sur les produits de luxe.

### **Manque de lisibilité concernant les dispositifs existants :**

L'état met en place beaucoup de primes : énergie, voiture électrique, activités... Lisibilité des dispositifs de primes. Ça change du jour au lendemain.

**Emploi / entreprise** : baisse des charges patronales pour favoriser l'emploi.

*M. Le Maire fait remarquer qu'il y a de nombreuses offres d'emploi non pourvues. Dans le secteur de Chateaulin, Chateauneuf et Briec ...il y a même plus d'offres que de demandeurs d'emploi. Pour exemple, le CLSH de Briec peine à recruter des animateurs. Il est contraint de refuser des enfants.*

Intervention : ce sont des emplois précaires

*M. LE BIHAN intervient pour signaler que sur le territoire, des entreprises sont obligées de faire appel à de la main d'œuvre étrangère (roumains) car les français ne veulent pas faire certains métiers.*

Un participant propose de définir une nouvelle date de réunion à mi-février.

Le Maire est d'accord et va proposer une date ultérieurement.

**Fin du débat à 23h30**